

Intesa a zone simultanea 14/10/1996

2/10/1996

ANNO 4° TESTO ①

LEGGE: LEBHAR POLITI TL = 7'00"

02-1139-B-S104-1

6. Activités de la BERD en 1995 (suite)

1139/B

LE PRÉSIDENT (Interprétation) donne la parole à M. Briane.

M. BRIANE (France). — Monsieur le Président, mes chers collègues, la discussion du rapport d'activité de la BERD confirme le rôle joué par l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe en tant que base parlementaire des grandes institutions économiques et financières.

Le dialogue ainsi instauré se révèle fructueux, non seulement pour les parlementaires qui confortent ainsi leurs informations, mais aussi pour les institutions — en l'occurrence, la BERD — qui recueillent avec profit les avis des hommes de terrain que sont les élus.

La conférence sur les progrès des réformes économiques dans les pays d'Europe centrale et orientale, qui s'est tenue à Varsovie du 22 au 24 mai à l'initiative de la Commission des questions économiques, a été l'occasion de dresser le bilan des progrès accomplis, et ils sont importants, mais aussi de dégager les zones d'ombre, en particulier le coût social de la transition et la nécessité de renforcer l'aide à ces pays.

La Commission économique pour l'Europe des Nations Unies, qui était partenaire du Conseil de l'Europe lors de cette conférence, doit également jouer un rôle accru et renforcer son aide et ses expertises. Elle apparaît comme le véritable pilier économique paneuropéen, et nous ne voyons que des avantages à renforcer son partenariat, non seulement avec le Conseil de l'Europe, mais également avec l'OSCE, ainsi qu'avec les autres institutions économiques et financières telles que la BERD et l'OCDE.

S'agissant plus particulièrement de la BERD, l'excellent rapport de notre collègue, M. Bogár, me dispensera de trop entrer dans les détails. Ce rapport est enrichi de la contribution de notre collègue Claude Birraux sur les activités de la BERD dans le domaine de la sûreté nucléaire.

Comme le rapporteur, je me réjouis des remarquables efforts entrepris sous l'autorité du président de Larosière pour assainir l'institution, réduire ses coûts et mieux cibler ses interventions. La volonté de la BERD de coopérer avec le Conseil de l'Europe est très positive, tant il est vrai que le développement économique et la promotion de l'économie de marché vont de pair avec le renforcement de la démocratie et de l'Etat de droit, domaine d'excellence de notre Organisation.

Si nous nous félicitons que la Banque accorde au secteur privé 60% de ses prêts, nous appelons toutefois son attention sur l'importance du secteur public.

Nous devons être conscients du fait que les pays d'Europe centrale et orientale sont aujourd'hui confrontés à la nécessité de maintenir un niveau suffisant de protection sociale dans un contexte d'ultra-libéralisme et de mondialisation accéléré des échanges et des communications.

Or cette orientation passe par le maintien du service public que nous devons veiller à ne pas négliger. En outre, nous devons accroître nos expertises afin d'aider les Pays d'Europe centrale et orientale à mettre en place les nouvelles législations sociales, à résoudre en particulier l'épineuse question des retraites.

Bien entendu, l'impact des réformes n'est pas le même d'un pays à l'autre. Certains pays sont plus avancés que d'autres et pourraient utilement faire bénéficier les autres de leur propre expérience.

La priorité d'aujourd'hui est d'inscrire les réformes dans la durée et de réduire le décalage existant entre les espoirs soulevés et la réalité quotidienne. Les consultations électorales qui se succèdent à l'Est montrent que se développe dans bien des secteurs de la société la nostalgie de l'ordre ancien.

Si nous voulons que la transition réussisse, il est impératif que les peuples aient confiance dans l'avenir et adhèrent au nouveau projet qui leur est proposé.

Dans la maîtrise de la lutte que nous devons tous engager pour garantir la cohésion sociale et la maîtrise de l'environnement, un nouveau partenariat est à mettre en place entre toutes les institutions concernées, y compris celle qui, comme la BERD, constitue un précieux outil d'intervention sur le terrain.

La réforme en profondeur de la BERD, entreprise avec succès, nous conduit à envisager l'avenir avec confiance. Nous appuyons énergiquement la demande de M. de Larosière pour un accroissement du capital qui permettrait à la BERD de répondre aux nouvelles demandes et aux nouveaux défis. Car la Banque intervient dans un cadre géographique de plus en plus vaste et doit faire face à des interventions de grande ampleur, par exemple en Russie.

L'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe apportera aujourd'hui encore son soutien à la BERD, instrument essentiel pour la réussite de la transition à l'Est et pour l'ancrage des pays d'Europe centrale et orientale à l'Europe libérale et démocratique.